

	<p style="text-align: center;">Direction de l'IFPM du GHT Ile-de-France Sud</p> <p style="text-align: center;">PROGRAMME DE FORMATION</p> <p style="text-align: center;">« TUTORAT- ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS ET ELEVES EN STAGE »</p>
--	---

Programme de formation valable du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025

**99 %
Recommandent
cette formation
en 2024**

Financement de la formation

Tarifs 2025 :

Financement individuel : **400 €**

Prise en charge financière employeur et CHA par personne : **490 €**

Tarif de groupe CHSF : **3 500 €**

**87% de
satisfaction
globale en 2024**

Durée :

**4 x 7h = 28 heures
de 9 h 00 à 17 h 00**

**86% sont satisfaits de
la qualité
pédagogique des
interventions en 2024**

Objectifs de la formation

- La formation a pour but de développer les compétences de tuteur :
 - Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
 - Analyser sa pratique et sa posture de tuteur
 - Se familiariser avec les outils d'accompagnement pédagogique des stagiaires
 - Mener une réflexion sur le parcours d'apprentissage progressif autour des situations apprenantes
 - Analyser les pratiques d'évaluation des compétences des stagiaires

Références réglementaires :

Instruction N°DGOS/RH1/2014 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.

Instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Encadrer de stagiaires sur le terrain

Personnes concernées :

- Personnels soignants encadrant des stagiaires,
- Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture, Infirmier, Manipulateur d'électroradiologie médicale,
- Cadres de Santé, kinés, sages-femmes

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

Nombre de candidats maximum :

- 8 à 25 professionnels de santé
- Les 4 jours de formation sont répartis sur 2 mois en 2 x 2 jours soit 28 heures.

NB : La Direction de l'IFPM se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de nombre insuffisant de participants inférieur à **8 personnes**.

La participation à la formation permet la délivrance d'une attestation de présence.

Calendrier 2025 :

FORMATION DE 9 H 00 à 17 H 00	
J1 : Lundi 03 février 2025 J2 : Mardi 04 février 2025	J3 : Lundi 03 mars 2025 J4 : Mardi 04 mars 2025
J1 : Lundi 10 mars 2025 J2 : Mardi 11 mars 2025	J3 : Jeudi 03 avril 2025 J4 : Vendredi 04 avril 2025
J1 : Lundi 12 mai 2025 J2 : Mardi 13 mai 2025	J3 : Jeudi 05 juin 2025 J4 : Vendredi 06 juin 2025
J1 : Lundi 08 septembre 2025 J2 : Mardi 09 septembre 2025	J3 : Jeudi 02 octobre 2025 J4 : Vendredi 03 octobre 2025
J1 : Jeudi 09 octobre 2025 J2 : Vendredi 10 octobre 2025	J3 : Jeudi 06 novembre 2025 J4 : Vendredi 07 novembre 2025
J1 : Lundi 17 novembre 2025 J2 : Mardi 18 novembre 2025	J3 : Jeudi 04 décembre 2025 J4 : Vendredi 05 décembre 2025

Moyens pédagogiques et techniques

- **Moyens pédagogiques** : échanges, films (jeux de rôles filmés, apports de connaissances en pédagogie), débriefings, jeux (des objectifs, Cluedo clinique), mises en situation d'ARP orale, analyses de feuilles de stage, apports théoriques, travaux en petits groupes (construction de PAP), partage de supports (fiches d'identité de stage, textes réglementaires, tests individuels (profils d'apprentissage, profils de tuteurs).
- **Outils** : ordinateur, vidéoprojecteur, plateforme Moodle.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Quizz écrit individuel sur table sur les compétences tutorales en arrivant à J1 le matin et même quizz en repartant à J4 après-midi.
- Evaluation orale de groupe puis individuelle écrite de la formation
- Réalisation, réajustement et utilisation d'un PAP sur le terrain de stage
- Réalisation d'une carte d'identité du stage
- Renforcement des relations entre les tuteurs de stage et les formateurs référents de stage (appels téléphoniques, visites de stage)
- Analyse par les formateurs référents pédagogiques de la cohérence et de la pertinence des feuilles d'évaluation de stage (remplissage des critères, appréciations)
- Evaluation orale du stage par les étudiants et les élèves lors des temps de retour de stage avec le formateur référent pédagogique (accueil, tuteur, accompagnement, bilans de mi-stage et de fin de stage)
- Questionnaires de satisfaction des stagiaires au niveau des stages

J1 Matin (3h30) : Le concept du tutorat

- Présentation du programme
- Identification des attentes
- Auto évaluation
- Apports théoriques

J2 Matin (3h30) : Concept de compétences

- Brainstorming
- Les niveaux de compétences
- Analyse de feuilles de stage

J3 Matin (3h30) : Les courants pédagogiques

- Analyse d'expériences
- Apport théorique sur les courants pédagogiques
- Les modes d'apprentissage

J4 Matin (3h30) : Le raisonnement clinique

- Jeu Cluedo
- Le modèle trifocal
- Partage d'expériences

J1 Après-midi (3h30) : Les moments clés du stage

- Jeu sur les objectifs de stage
- L'E-portfolio
- Le bilan final de stage
- Les missions du tuteur

J2 Après-midi (3h30) : Les outils du tutorat

- Le livret d'accueil
- Les situations apprenantes
- Le questionnaire de satisfaction des stagiaires

J3 Après-midi (3h30) : Le concept de réflexivité

- Temps d'ARP orale
- Apports théoriques
- Les 4 phases de l'apprentissage

J4 Après-midi (3h30) : La posture de tuteur

- Jeu
- Test individuel
- Auto-évaluation
- Évaluation de la formation

Contact

- **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

L'Institut des Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Sud Francilien (IFPM du CHSF)

☎ 01.61.69.66.15

Adresse physique :

2 rue Pierre Fontaine
91000 Evry-Courcouronnes

Adresse postale :

40, Avenue Serge Dassault
91106 Corbeil-Essonnes Cedex

Secrétaires de la formation continue de l'IFPM du CHSF :

Virginie BLANPAIN et Lise GAUDEFROY
formationcontinue.ifpm@chsf.fr

Responsable de la formation « Tutorat » :

Christelle JODAR
christelle.jodar@chsf.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter par mail ifsi@chsf.fr